

GLASGOW

Villes pluriculturelles et cohésion sociale en Europe

Écrit par la Ville de Glasgow

Glasgow est la ville la plus grande et la plus cosmopolite d'Écosse. Au moment du recensement de 1991, elle comptait 606 400 habitants. Près de 4 % de la population, soit environ 22 000 personnes, appartiennent à des minorités ethniques. Les données du recensement de 2001 ne sont pas encore disponibles, mais une hausse significative est attendue. Depuis 2000, la ville a accueilli environ 6 000 demandeurs d'asile, dans le cadre d'un programme gouvernemental de dispersion des demandeurs d'asile sur l'ensemble du territoire.

Emploi

En 1991, le taux de chômage s'élevait à 23 % pour l'ensemble de la population mais, contrairement à l'Angleterre, l'Écosse ne réalise pas de suivi du taux de chômage par groupe ethnique. Il est donc impossible de connaître avec certitude le taux de chômage des personnes issues de minorités ethniques. Le "New Deal" ("nouvelle donne") est une des mesures mises en place pour augmenter le nombre de personnes issues de minorités ethniques dans la population active. L'organisme d'orientation "Careers Scotland" travaille avec des jeunes ayant quitté le système scolaire, et encourage les jeunes de minorités ethniques à envisager des carrières non traditionnelles. Le "Ethnic Minority Enterprise Centre" (EMEC) est un organisme local, en partie financé par la municipalité, qui propose des formations professionnelles et qui aide les personnes à trouver du travail. En 2001, la municipalité a commandé une étude pour améliorer ses performances dans le domaine du recrutement et de la fidélisation du personnel issu de minorités ethniques. Parmi les recommandations figurent la consolidation des liens avec les communautés ethniques, l'élaboration d'une stratégie pour faire connaître la municipalité en tant qu'employeur, la révision du programme de placement des jeunes diplômés et enfin la mise au point d'objectifs réalistes et raisonnables dans les services.

Culture

Les minorités ethniques sont moins susceptibles que le reste de la population de profiter des équipements culturels, tels que les musées ou les centres sportifs. Le service de la culture et des loisirs de la municipalité crée et développe en permanence des programmes orientés vers les communautés ethniques, tout en s'efforçant d'éliminer les obstacles à leur participation aux services grand public. Ce service soutient de nombreuses associations qui proposent un programme régulier d'activités traduisant la diversité culturelle de Glasgow. Cette année, la municipalité fête l'Année européenne de la diversité culturelle, et finance le projet "Diversity 2002", qui propose une plate-forme favorisant le plaisir et la réussite des minorités ethniques d'Écosse dans les domaines artistiques. En outre, dans le cadre du "Black History Month" (un mois dédié à l'histoire des populations noires) seront organisées diverses activités.

Logement

Les communautés ethniques implantées dans la ville vivent dans des appartements traditionnels achetés ou loués principalement au sud-ouest et au nord-ouest de Glasgow. Peu de familles louent un logement à une association de HLM publique ou privée. Les demandeurs d'asile sont logés dans des appartements appartenant à la municipalité, principalement situés dans le nord de la ville. Le service du logement finance le poste du directeur de l'organisme "Housing Diversity", dont le travail consiste à veiller à la prise en compte des communautés ethniques dans la planification et la fourniture des services. Ce service travaille en étroite collaboration avec une association caritative, "Positive Action in Housing", qui milite pour un meilleur accès aux logements sociaux par les minorités ethniques, et participe à PATH, un programme existant de longue date, ayant pour objectif de faciliter l'accès aux formations et aux stages en entreprise des personnes issues de minorités ethniques qui désirent faire carrière dans la gestion des logements.

Éducation

Les résultats scolaires des élèves issus de minorités ethniques sont généralement bons. Un pourcentage élevé d'entre eux fait des études supérieures ou suit une formation professionnelle. Le service de l'éducation réalise des supports pédagogiques encourageant les élèves à réfléchir sur les conséquences de la discrimination raciale et du harcèlement racial. En 1998 la municipalité a mis en place le "Black Teachers' Forum" (Forum des enseignants noirs), dont les idées innovantes constituent un atout précieux dans ce domaine. L'association de parents d'élèves issus de minorités participe désormais aux activités scolaires. Ce travail commence à prendre de l'ampleur. Une conférence des parents noirs organisée en octobre 2000 a eu un franc succès, et a été suivie de réunions avec des parents et des associations de bénévoles. L'arrivée de demandeurs d'asile a modifié la composition des écoles de Glasgow. À ce jour, environ 1 500 demandeurs d'asile sont scolarisés, mais leur nombre varie en fonction de leur dispersion. Des cellules bilingues sont en place dans 27 écoles primaires et 7 écoles secondaires. Elles font un travail très efficace d'intégration des demandeurs d'asile à la vie et au cursus scolaires.

Projets pour demain

La municipalité présentera son programme pour l'égalité raciale fin novembre. Ce programme triennal indiquera le plan envisagé afin de respecter les devoirs généraux et spécifiques exigés par la loi de l'an 2000 sur les relations interraciales. La municipalité a pour devoir général : "lors de la réalisation de ses fonctions et devoirs :
- d'éliminer toute discrimination raciale illégale
- de favoriser l'égalité des chances et les bonnes relations entre les personnes issues de différents groupes raciaux.

**Le terme de minorité ethnique désigne ici toute personne ayant émigré du Commonwealth, ou descendant de ces personnes.*



ECOSSE

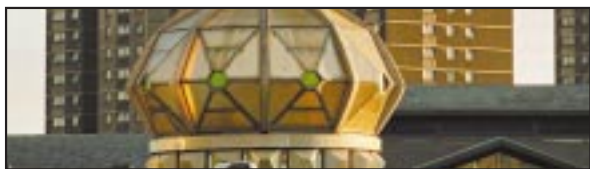
Écrit par Elinor Kelly (université de Glasgow)

Historique de l'immigration

Au cours du vingtième siècle, l'Écosse est devenue un pays d'immigration, les nouveaux venus étant principalement originaires de la République d'Irlande et d'Irlande du Nord, mais également d'Italie, d'Europe de l'est, d'Afrique et d'Asie. Le début du ^{xx}^e siècle a vu une augmentation exponentielle du nombre de réfugiés fuyant les zones de guerre à travers le monde.

Nous attendons encore les résultats détaillés du recensement de 2001, mais en 1991, 0,1 % de la population (49 184) était "d'origine irlandaise" et 1,3 % (62 634) appartenait à une "minorité ethnique", terme générique regroupant les Africains, Chinois et autres Asiatiques, c'est-à-dire les "minorités visibles" originaires des anciennes colonies britanniques. Les Irlandais du nord, artisans protestants, et les Irlandais du sud, ouvriers catholiques, sont venus travailler dans l'industrie lourde et les mines. Leurs descendants sont très engagés au niveau de la politique locale, où le sectarisme est toujours présent. Les musulmans pakistanais, les Indous et les sikhs indiens ainsi que les Chinois de Hong Kong se sont créés des niches dans le secteur des petites entreprises.

L'arrivée de demandeurs d'asile venus de Londres et des ports du sud dans le cadre du programme de dispersion pendant le traitement de leurs dossiers a eu un impact considérable. La municipalité de Glasgow a été la seule à proposer de mettre à disposition des demandeurs d'asile des milliers d'appartements vides, espérant ainsi que beaucoup d'entre eux demeureraient à Glasgow une fois autorisés à rester dans le pays.



La politique d'intégration

personne résidant en Écosse et inscrite sur les listes électorales aurait le droit de voter lors du référendum sur la dévolution écossaise, préférant une définition "civique" à une définition "ethnique" de la nationalité écossaise, et évitant ainsi la cristallisation de tensions inter-communautaires.

Avant 1999, l'Écosse était autorisée à gérer ses systèmes scolaires, d'assistance sociale et de logement sans interférence de la part de Westminster. Les immigrés et les réfugiés possédaient les mêmes droits politiques et économiques et recevaient les mêmes allocations que tout autre résident. Conformément à la loi sur les relations interraciales de 1976, les conseils municipaux écossais avaient adopté des politiques anti-racistes, et mis au point de nouvelles façons de collaborer avec les associations de minorités ethniques.

Néanmoins, ils furent lents à comprendre la nécessité de mettre en place des services spécialisés répondant aux besoins linguistiques, religieux et culturels des nouveaux venus, et ne se décidèrent à s'attaquer au racisme et au harcèlement racial que lorsqu'ils furent pratiquement confrontés à des émeutes. Au même moment – fruit du hasard ? – que la création du parlement écossais, Westminster a mis en place de nouvelles mesures interventionnistes dans le domaine de l'immigration et du droit d'asile qui tranchaient avec la législation écossaise.

Un nouveau régime extrêmement autoritaire vis-à-vis des demandeurs d'asile fut mis en place, ne laissant à l'Écosse aucun droit d'initiative quant à la prise en charge des immigrés et des demandeurs d'asile dans la communauté ou quant à l'administration des nouveaux centres de détention des immigrés. Le parlement écossais fut lent à réaliser les implications des ingérences de Westminster dans la nouvelle Écosse, mais a désormais lancé des programmes nationaux destinés à combattre le racisme.

Le système politique

L'Écosse est en période de transition : le refus de la domination du parlement de Westminster à Londres cède la place à une prise de conscience hésitante des pouvoirs obtenus grâce à la dévolution (décentralisation du gouvernement du Royaume-Uni et création d'un parlement en Écosse) ; la politique limitée au niveau municipal est supplantée par un gouvernement national au sein du Royaume-Uni. Le concept glorieux de "nation", qui a rassemblé les Écossais pendant trois siècles d'union, n'a pas encore été réformé. Cependant, en ce qui concerne la culture politique, le socialisme populaire et les traditions intellectuelles du siècle des Lumières se rejoignent d'une manière distinctive. Les Écossais sont connus pour leur engagement égalitaire.

Le défi consiste à rompre avec le passé et à mieux rendre compte de la diversité des besoins de sa population. L'Écosse est un pays complexe comptant seulement deux villes de plus de 500 000 habitants, mais un grand nombre d'îles, avec des inégalités et une pauvreté marquées en ville comme à la campagne. Il existe beaucoup d'enclaves ethniques où prévaut un sentiment de séparation du reste de la population, des enclaves sectaires dans les allées du pouvoir et chez les professions libérales. Dans cette mosaïque, l'inclusion des immigrés et des réfugiés se fait difficilement : leurs besoins essentiels sont satisfaits, mais leur place dans l'arène politique est infime. Le parlement de Westminster ne compte qu'un député écossais d'origine pakistanaise, le parlement écossais n'a aucun représentant d'origine africaine ou asiatique. Sur 32 conseils municipaux, 28 n'ont aucun conseiller issu d'une minorité ethnique ; en effet, il n'en existe que six dans toute l'Écosse, tous originaires du sous-continent indien.



Tensions sectaires

Les tensions sectaires entre protestants et catholiques remontent aux guerres civiles du XVII^e siècle, qui établirent la suprématie protestante sur l'ensemble de la Grande-Bretagne. Les catholiques furent relégués à des travaux manuels dans les mines et l'industrie lourde où leurs compatriotes protestants, bénéficiant d'un traitement préférentiel, travaillaient en tant qu'ouvriers qualifiés ou cadres. En 1918, le financement public d'écoles catholiques fut autorisé par la loi sur l'éducation (Écosse), afin d'accélérer l'intégration sociale des catholiques pauvres. Cette loi éclairée fut remise en cause par les églises protestantes qui montèrent une campagne pour son abrogation, sur la base d'un rapport de 1923 intitulé "La menace pour la nationalité écossaise posée par la race irlandaise". Beaucoup d'hommes politiques dépendent encore des voix apportées par le sectarisme. Le parlement écossais doit débattre de l'extension du champ d'application des lois sur les crimes racistes afin d'intégrer le harcèlement sectaire et l'aggravation des torts pour motif sectaire.

Demandeurs d'asile

Les autorités publiques écossaises accueillaient déjà des immigrants et des réfugiés, mais lorsque le conseil municipal de Glasgow décida d'offrir 10 000 logements sociaux à des demandeurs d'asile, un nouveau défi se dessina : l'intégration des demandeurs d'asile au sein des communautés locales. La municipalité espérait qu'un grand nombre de réfugiés choisirait de rester à Glasgow une fois autorisés à rester dans le pays, s'ils y étaient logés pendant que le Ministère de l'intérieur étudiait leurs dossiers. Malheureusement, malgré l'expérience acquise en accueillant Bosniaques et Kosovars, qui a clairement montré la nature indispensable de ce travail d'intégration, le Ministère de l'intérieur refusa de financer des projets de rapprochement des communautés dans les quartiers habités par les demandeurs d'asile. Bien entendu, les logements disponibles se trouvaient dans les quartiers les plus défavorisés de la ville et les nouveaux venus furent rapidement confrontés à du ressentiment de la part des habitants déjà sur place, à la vue des travaux de rénovation des appartements destinés aux demandeurs d'asile. Les émeutes épargnèrent Glasgow grâce à une alliance remarquable entre les résidents et les demandeurs d'asile, et grâce à la police, qui mit en place des rondes supplémentaires en présence d'interprètes et qui organisa un festival multi-culturel.

Ce qui fait débat dans la société

Une partie de la presse écossaise crée de graves difficultés à cause de son parti-pris contre les "faux demandeurs d'asile" et les "fondamentalistes musulmans". Suite aux attentats terroristes du 11 septembre, des lieux de culte juifs et musulmans ont subi des attaques, de nombreux épiciers indiens et femmes supposées musulmanes ont été insultés, voire même agressés. L'enquête nationale sur le racisme commanditée par le gouvernement écossais indique qu'une personne sur quatre admet être "un peu raciste", 1 % être "très raciste" ; plus de la moitié des personnes interrogées ont signalé qu'elles s'inquiéteraient si plus de personnes d'origine étrangère s'installaient en Écosse, et 55 % estiment que le racisme est un grave problème en Écosse aujourd'hui.

Intégration sociale

Géné par l'absence de minorités ethniques au sein du gouvernement écossais, celui-ci a créé le "Race Equality Action Forum - REAF", (forum d'action pour l'égalité raciale) avec un mandat de conseil (l'Écosse n'était pas tenue de réaliser un suivi de statistiques ethniques). Le REAF a publié son rapport en octobre 2001, et ses recommandations ont été renforcées depuis par l'amendement de la loi sur les relations interraciales. Les principales conclusions du REAF sont les suivantes : les personnes appartenant à des minorités ethniques sont plus susceptibles que d'autres de vivre dans des quartiers défavorisés, d'être pauvres, au chômage, en mauvaise santé et de vivre dans des logements surpeuplés. Ils sont également victimes de harcèlement et de crimes raciaux et sont sur-représentés dans le système judiciaire pénal. Il existe cependant de grandes variations entre groupes ethniques dans tous ces domaines. L'intégration sociale fait partie des principes fondamentaux du gouvernement écossais. Un groupe de travail pour la promotion de l'égalité a été créé afin de faciliter l'inclusion sociale des communautés ethniques. En mars 2002, le ministre pour la justice sociale a annoncé un nouveau programme de mesures visant à améliorer les relations interraciales, dont le financement d'un programme de subventions pour les minorités ethniques, ainsi qu'un soutien financier permettant l'élargissement des services d'interprétation et de traduction aux associations caritatives œuvrant pour les minorités ethniques.

Logement

Dans les années 1950 et 1960, l'accès à des logements convenables pour les communautés ethniques n'était pas une priorité. Les conséquences de cette politique se font encore ressentir de nos jours. Les familles appartenant aux minorités ethniques sont sur-représentées dans le bas de gamme du secteur privé, où elles sont de surcroît souvent victimes d'exploitation de la part de propriétaires peu scrupuleux. La loi sur le logement de 2001 introduit un droit de consultation pour les locataires, au niveau individuel comme au niveau collectif. Le texte de cette loi contient également une déclaration générale sur l'importance de l'égalité raciale. Les populations ethniques ont tendance à subir des conditions de logement bien inférieures aux autres populations, sous la forme de logements nettement surpeuplés ou de discrimination raciale, notamment dans les zones rurales et les quartiers HLM des banlieues. Aujourd'hui encore, seul 1 % environ des locataires du secteur public sont issus de minorités ethniques.

Quelques chiffres

Le recensement de 1991 a répertorié 62 634 personnes issues de minorités ethniques. Leur nombre pour 2001 est estimé à 75 000. Cette population est très hétérogène au niveau de ses origines ethniques, et elle est très jeune : 50 % ont moins de 25 ans, contre 30 % pour la population blanche. 50 % des personnes appartenant à une minorité ethnique sont nées en Grande-Bretagne.





Questions à...

Edelweisse Thornley

Responsable de la stratégie – Municipalité de Glasgow

Quelle est l'approche adoptée par Glasgow en matière d'intégration ?

Depuis 1988, la municipalité de Glasgow a adopté une approche proactive à l'encontre du harcèlement et de la discrimination raciale. Cette année-là, la municipalité publia sa déclaration de politiques anti-racistes, donnant un aperçu de sa vision de Glasgow en tant que ville encourageant la diversité raciale et rejetant le racisme sous toutes ses formes. L'amendement à la loi de l'an 2000 sur les relations interraciales impose à la municipalité de Glasgow une obligation générale, dans l'exercice de ses fonctions, "de prendre en compte la nécessité d'éliminer toute discrimination raciale illégale, et de favoriser l'égalité des chances et les bonnes relations entre les personnes issues de groupes raciaux différents".

La municipalité publiera fin novembre 2002 son manifeste pour l'égalité raciale et son plan d'action triennal, qui détaillera comment il entend s'acquitter de ses devoirs généraux et spécifiques. La municipalité développera son plan d'action et décrira les progrès qu'elle compte réaliser au cours des trois prochaines années.

Quels sont les rapports entre la municipalité de Glasgow et les communautés ?

La municipalité dialogue avec les communautés ethniques à

travers différents forums. De 1996 à 1999, le point de contact principal était le groupe de travail sur les races du comité sur l'égalité. Des représentants d'associations locales et l'association des employés municipaux noirs ont participé à des réunions et ont contribué à l'ordre du jour. Depuis 1998, la municipalité organise une rencontre annuelle des partenaires sociaux, où elle présente à la communauté ethnique l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan municipal d'action anti-raciste, plan qui est révisé à la lumière de cette discussion. En 2000, la municipalité a créé le "Equality Network Forum" (forum du réseau égalité) qui se réunit toutes les six semaines. Ses membres sont des représentants de "réseaux égalité", y compris le "Black Voluntary Sector Network" (réseau des bénévoles noirs). Le porte-parole du conseil pour les questions relatives à l'égalité et aux demandeurs d'asile participe à ces réunions.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?

Certains services municipaux dialoguent directement avec les communautés ethniques. Le service de l'éducation a mis en place un "Black School Boards Forum" (forum noir des conseils d'établissement) et un "Black Parents Forum" (forum des parents noirs). Le service du logement collabore avec les associations caritatives "Housing Diversity" et "Positive Action" qui se battent pour un plus grand accès aux logements HLM et aux autres formes de logement social. Au sein du service de la culture et des loisirs, une équipe d'action locale dédiée, baptisée l'équipe pour la diversité culturelle, travaille avec des groupes de minorités ethniques. Le service des ressources humaines et de l'administration a commandité une étude cherchant à déterminer les raisons pour lesquelles la municipalité n'est pas un employeur privilégié pour les personnes appartenant à des minorités ethniques. Suite aux événements du 11 septembre 2001, la municipalité a travaillé en étroite collaboration avec des communautés religieuses, par le biais du "Forum of Faiths Steering Group" (comité de pilotage du forum des religions), un groupe de travail rassemblant des représentants de diverses communautés religieuses. Le "Forum of Faiths" (forum des religions) a pour objectif de rapprocher différentes communautés religieuses, ainsi que la municipalité et la police de Strathclyde, afin d'œuvrer pour le bien commun. Ces rencontres ont débuté le 23 septembre 2002.

Des acteurs

Ville de Glasgow (Glasgow City Council) - Contact : Dr E. Thornley.

Email : edelweisse.thornley@ced.glasgow.gov.uk - Tél. : 00 44 (0) 141 287 5677

Centre d'initiatives pour les minorités ethniques (Ethnic Minorities Enterprise Center)

Contact : Rizwan Ahmed - Email : emec40@aol.com - Tél. : 00 44 (0) 141 204 2270

Alliance anti-raciste de Glasgow (Glasgow Anti-Racist Alliance) Contact : M. J. Haria

Email : jatin@gara.org.uk - Tél. : 00 44 (0) 141 572 1140

Conseil de l'est écossais pour l'égalité des races (West of Scotland Racial Equality Council)

Contact : M. Mohammed Razaq - Email : mrzaq@btclick.com - Tél. : 00 44 (0) 141 339 2647

Association pour le développement de projet de la communauté chinoise (Chinese Community Development Project)

Contact : Mrs Joyce Tai - Email : ccdpjt@hotmail.com - Tél. : 00 44 (0) 141 341 0020

Bibliographie

Études du **Centre d'éducation pour l'égalité raciale en Écosse** (Centre for Education for Racial Equality in Scotland) – University of Edinburgh - Site web : www.mhie.ac.uk/~ceres

KELLY, E. (2002) : "Asylum Seekers and Politics in Scotland" – Scottish Affairs - n° 38 - pp 1-26

Études de la **Commission pour l'égalité raciale** (Commission for Racial Equality) – Site web : www.cre.gov.uk.

Études de l'association **Actions positives dans le logement** (Positive Actions in Housing) – Site web : www.paih.org